

Méthodologie associée à l'outil « Enjeux Biodiversité »

« Enjeux Biodiversité » est un outil d'information et d'alerte à destination des porteurs de projets d'aménagement et des services instructeurs de l'Etat.

L'outil apporte un premier niveau d'information sur les enjeux des projets et indique les experts-producteurs de données à contacter éventuellement pour de plus amples informations. Ainsi, il soutient la réflexion des porteurs de projets qui pourront ensuite réaliser les études et évaluations environnementales (études d'impacts, etc.) dans les meilleures conditions.

Historique et démarche de travail

En 2015, un ensemble d'acteurs et producteurs de données en Poitou-Charentes, issus du [Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel \(RPAPN\)](#), a décidé de faire converger les expertises disponibles en vue de développer un outil d'information et d'alerte sur les enjeux de la biodiversité.

Le système d'information et les fonctionnalités informatiques ont été développés par l'ex-Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes (aujourd'hui intégré dans l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Nouvelle-Aquitaine).

La conception du système, son alimentation et la mise à disposition de l'expertise ont été réalisées par un groupe de travail, organisé en sous-groupes thématiques (flore, groupes faunistiques, milieux naturels), réunissant la Région Nouvelle-Aquitaine et des membres du RPAPN : Forum des Marais Atlantiques, Fédération de Chasse des Deux-Sèvres, Centre Régional de la Propriété Forestière, Conservatoire Régional d'Espaces Naturels, Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, associations de protection de la nature (Poitou-Charentes Nature, Charente Nature, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, Nature Environnement 17, Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Critères méthodologiques associés aux espèces

L'outil renseigne deux niveaux d'alerte : enjeu fort, enjeu très fort.

Les niveaux d'alerte reposent principalement sur les statuts de conservation issus des listes rouges de Poitou-Charentes fondées sur les critères de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (ci-après « LR PC UICN »).

✓ Oiseaux

- Enjeu fort : ≥ 3 espèces classées NT (« Quasi menacée ») dans la LR PC UICN ou 1 espèce classée VU (« Vulnérable »), EN (« En danger »), CR (« En danger critique »).
- Enjeu très fort : ≥ 2 espèces classées VU, EN ou CR.

Les critères s'appliquent aux espèces nicheuses uniquement (espèces bénéficiant d'un code atlas dans les inventaires - nicheur « possible », « probable » ou « certain »).

✓ Autres groupes faunistiques

- Enjeu fort : ≥ 1 espèce classée NT dans la LR PC UICN

- Enjeu très fort : ≥ 1 espèce classée VU, EN ou CR dans la LR PC UICN

Des critères biophysiques, complémentaires aux données de présence/absence des espèces, sont appliqués pour les groupes suivants :

- Mammifères semi-aquatiques :

- Enjeu fort : réseau hydrographique + zone tampon de 200 m

- Enjeu très fort : réseau hydrographique + zone tampon de 200 m situés dans l'aire de répartition du Vison d'Europe en Poitou-Charentes

- Gîtes à chiroptères :

- Enjeu fort : cavités souterraines + zone tampon de 500 m

- Enjeu très fort : cavités souterraines + zone tampon de 250 m

✓ Flore

- Enjeu fort : au moins 1 espèce déterminante de ZNIEFF

- Enjeu très fort : au moins 1 espèce protégée OU au moins 1 espèce classée dans la liste rouge de la SBCO (1996)

A ce jour, les taxons pris en compte par l'outil sont les suivants : oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères, flore (flore vasculaire, champignons, lichens, mousses et characées) et certains insectes (asclaphes, mantes et phasmes).

Au fur et à mesure de la publication des listes rouges de Poitou-Charentes, d'autres taxons seront intégrés (libellules, lépidoptères, etc.) et les critères d'alerte relatifs à la flore seront mis à jour.

Sources des données

Les données sur les espèces proviennent, pour la faune, de la [plateforme de Poitou-Charentes Nature](#) et pour la flore, de l'[Observatoire de la Biodiversité Végétale](#).

Les autres données proviennent d'acteurs régionaux (DREAL, Conservatoire du Littoral, Départements, etc.) ou de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

Perspectives

L'outil couvre actuellement le territoire de Poitou-Charentes. Une évolution est prévue à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, impliquant l'appui de nouveaux acteurs et de nouvelles expertises régionales.

.....

Vous avez des questions relatives à la démarche de travail, aux fonctionnalités, aux résultats apportés par l'outil... ?

Voici nos coordonnées : ARB Nouvelle-Aquitaine, tél : 05 49 49 71 17, enjeux-biodiversité@arb-na.fr.